

Le 20 juillet 1974

Déclaration du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,

l'honorable Mitchell Sharp

SITUATION ACTUELLE - CHYPRE

Au nom du Canada, qui fait partie de la Force des Nations Unies à Chypre, je désire réitérer notre profonde inquiétude au sujet de la situation à Chypre résultant du coup d'état mené par les officiers grecs de la Garde nationale. Mon inquiétude grandit devant la nouvelle détérioration de la situation dans la région suite à l'intervention militaire par la Turquie.

J'ai indiqué dans ma déclaration du 18 juillet que si la crise actuelle à Chypre doit être résolue d'une façon pacifique et si l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté de Chypre doivent être préservées, il faudra qu'il existe une coopération étroite entre les Gouvernements du Royaume-Uni, de la Grèce et de la Turquie, qui sont parties au Traité de Garantie avec Chypre.

Afin d'éviter d'autres effusions de sang et d'obtenir un règlement négocié de la crise, je suis convaincu que ces trois Gouvernements doivent immédiatement remplir leur obligation de se consulter, tel que prescrit par le Traité de Garantie.

En conséquence, j'ai aujourd'hui lancé un appel urgent et spécifique aux Gouvernements de la Grèce et de la Turquie pour qu'ils répondent à l'invitation du Gouvernement du Royaume-Uni qui demande que les consultations prévues au Traité soient entreprises en vue d'en venir à une cessation des hostilités, et pour qu'ils acceptent leur responsabilité conjointe de trouver une solution juste et pacifique à la crise actuelle à Chypre. J'ai aussi lancé un appel aux Gouvernements grec et turc pour qu'ils évitent toute autre action qui porterait préjudice aux chances d'en arriver à un règlement négocié.